

# L'apprentissage dans l'artisanat du Bâtiment par ceux qui le vivent

## L'avis des apprentis et des entreprises artisanales

LES  
**baro-  
mètres**  
DU CCCA-BTP

ÉDITION 2026

Les baromètres du CCCA-BTP pour la CAPEB

**A** lors que l'accompagnement des entreprises formatrices d'apprentis doit constamment être défendu, l'enquête menée par le CCCA-BTP auprès des chefs d'entreprises artisanales du bâtiment et de leurs apprentis, apporte un éclairage précieux, presque stratégique.

D'abord, une réalité se confirme nettement : les besoins des TPE et les attentes des jeunes ne s'opposent pas, ils se rencontrent. Les chiffres sont sans équivoque. 84 % des TPE envisagent de former un nouvel apprenti avec le même CFA, tandis que 91 % des apprentis déclarent que l'apprentissage a répondu à leurs attentes. Un signe que le modèle fonctionne, et fonctionne bien. Cette solidité repose aussi sur un engagement durable des entreprises. 70 % des entreprises interrogées avaient déjà recruté un apprenti, démontrant que l'apprentissage s'inscrit dans une logique de transmission et de pérennité des savoir-faire.

L'apprentissage est vu par les jeunes comme une filière d'excellence et, d'ailleurs, 85 % estiment que les techniques de travail dans leur entreprise sont modernes : une réponse claire à ceux qui doutent encore de la capacité du secteur à innover. L'orientation vers nos métiers est un choix assumé, puisque 55 % s'y engage par goût personnel, mais c'est aussi un choix économique car

plus d'un tiers y voient une opportunité de bien gagner leur vie. L'artisanat du bâtiment est une voie d'avenir !

L'enquête révèle aussi des évolutions significatives, telle la montée en puissance des stages en amont du contrat, réalisés par la moitié des apprentis, ce qui témoigne d'un besoin accru de sécurisation des parcours et de meilleure connaissance mutuelle avant l'engagement. C'est un levier concret pour limiter les ruptures et renforcer la qualité des relations. Enfin, le rôle déterminant des aides financières est à nouveau mis en avant. Sans elles, 60 % des entreprises n'auraient pas pu embaucher leur apprenti. Le maintien de cet accompagnement est une question essentielle de politique publique. Ces résultats ne sont pas qu'un état des lieux. Ils dessinent une feuille de route. Celle d'un modèle à préserver, d'un dialogue à nourrir entre entreprises, CFA et jeunes, et d'une politique publique à ajuster pour accompagner ces dynamiques. Car derrière les chiffres, il y a un enjeu majeur : celui de la transmission des savoir-faire, de l'insertion professionnelle durable et, plus largement, de la vitalité de nos territoires.

**Jean-Christophe Repon,**  
président de la CAPEB

**L**es entreprises artisanales du bâtiment ont toujours été en première ligne pour former des jeunes à leurs métiers par la voie de l'apprentissage. Interlocuteur privilégié des organismes de formation aux métiers du BTP, le CCCA-BTP joue un rôle essentiel pour contribuer activement au renforcement de cette relation entre les entreprises artisanales du bâtiment et les CFA, en répondant concrètement aux besoins en compétences et en formation des entreprises, notamment en assurant la promotion et l'attractivité de nos métiers. Cette nouvelle édition des baromètres nous montre cette année encore le niveau de satisfaction, toujours très élevé, des apprentis et des entreprises artisanales du bâtiment sur la formation et les CFA. C'est là tout le sens de notre action. En 2025, le CCCA-BTP et la CAPEB ont renouvelé leur convention de partenariat, qui s'inscrit dans la dynamique de développement de l'apprentissage que nous portons et

partageons conjointement, notamment pour susciter auprès des jeunes des vocations pour nos métiers, accompagner et accélérer l'innovation dans les métiers et les entreprises de notre secteur. Dans un contexte de profondes mutations, les enjeux et besoins en compétences professionnelles des entreprises artisanales n'ont jamais été aussi importants et le seront plus encore dans les prochaines années. La prise en compte des aspirations des jeunes est également un enjeu essentiel, tant il y a de points de convergence entre les entreprises artisanales du bâtiment et les nouvelles générations. Ensemble, nous préparons et assurons l'avenir du secteur du bâtiment !

**Ludovick Lefebvre,**  
président du CCCA-BTP

### À propos de la CAPEB

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment est l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés). La CAPEB est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (62 000 entreprises).

**CCCA-BTP**

**CAPEB**  
L'Artisanat du Bâtiment

### À propos du CCCA-BTP

Le CCCA-BTP, association à gouvernance paritaire des branches du bâtiment et des travaux publics, concourt au développement de la formation professionnelle initiale, notamment de l'apprentissage, et de la formation professionnelle continue aux métiers du BTP. Accélérateur d'innovation dans la formation, le CCCA-BTP accompagne les organismes de formation aux métiers du BTP grâce à une offre de services dédiée.

# / Une ambition commune

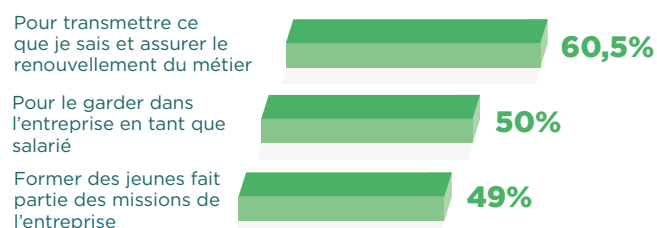
## Former, transmettre, recruter : l'engagement des artisans du bâtiment

**Q**uand ils recrutent un apprenti, les artisans du bâtiment ont une double motivation : transmettre leur savoir-faire et former les futurs professionnels du secteur.

L'accueil d'un apprenti est un projet de long terme : un artisan sur deux espère le garder dans l'entreprise à l'issue de sa formation.

Cet engagement dans l'apprentissage est inscrit dans l'ADN des entreprises artisanales : 7 entreprises sur 10 avaient déjà recruté un apprenti, dont 1 sur 2 depuis plus de 10 ans. Dans un contexte économique tendu, 1 artisan sur 4 reconnaît que les aides financières l'ont incité à recruter un apprenti : parmi eux, **60%** n'auraient pas embauché leur apprenti sans ces aides.

### Qu'est-ce qui vous a conduit à recruter un apprenti ?



Dans

## 7 cas sur 10

la mise en contact entre l'entreprise et l'apprenti se fait à l'initiative du jeune ou de sa famille. La notoriété est un facteur important pour attirer les bons profils.

## 86%

des artisans du bâtiment choisissent leur apprenti parce qu'il est motivé, c'est-à-dire curieux et ayant envie de travailler dans leur entreprise.

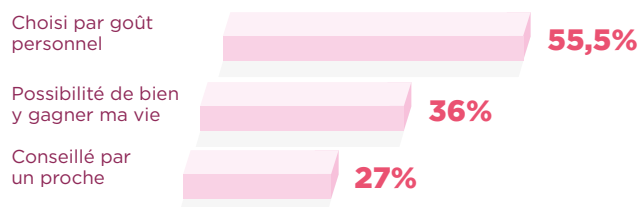
## Fiers d'être apprentis du bâtiment : un métier choisi

**P**our les jeunes, l'entrée en apprentissage est un choix assumé, appuyé dans 1 cas sur 2 par la réalisation d'un stage en entreprise. Le choix de l'apprentissage correspond à une attente forte de leur génération : obtenir les moyens de leur indépendance. **53%** des apprentis formés par les artisans du bâtiment se tournent vers l'apprentissage pour toucher un salaire, **51%** pour apprendre un métier, **44%** pour entrer dans la vie active, et **18%** ont déjà pour projet de s'installer à leur compte.

Les jeunes qui choisissent de faire leur apprentissage dans une entreprise artisanale partagent avec leur maître d'apprentissage des valeurs communes : 9 sur 10 jugent importantes des valeurs comme l'esprit d'entreprendre, la préservation de l'environnement, ou le fait de bien gagner sa vie.

Au final, les jeunes sont fiers d'être apprentis : **77%** estiment qu'être en apprentissage, c'est réussir ses études, un chiffre en hausse de 10 points par rapport à 2020-2021.

### Quelles sont les raisons qui vous ont conduit vers le métier préparé ?



## 46%

des apprentis formés par les artisans du bâtiment ont choisi leur métier après avoir fait un stage qui leur avait plu dans le secteur.

## 89%

des apprentis formés par les artisans du bâtiment pensent qu'il vaut mieux préparer son diplôme en apprentissage qu'être élève ou étudiant.

# / Une réussite partagée

## Des formations à la hauteur des attentes

Entre artisans et apprentis du bâtiment, la relation passe bien. Les jeunes font un retour très positif de leur passage dans l'entreprise : **93%** estiment avoir été bien accueillis à leur arrivée, et **91%** disent bien s'entendre avec leur maître d'apprentissage.

Les attentes des jeunes en début d'apprentissage (apprendre un métier, préparer l'entrée dans la vie active) sont comblées : **88%** des apprentis du bâtiment disent que leur maître d'apprentissage les laisse prendre des initiatives, et **88%** qu'il leur fait confiance.

Au final, **92%** des apprentis formés par les artisans du bâtiment sont satisfaits de leur travail en entreprise.

L'expérience de l'apprentissage est un premier pas vers une insertion durable dans les métiers du bâtiment. Elle permet aux jeunes de clarifier leur projet professionnel : **86%** des jeunes ayant un projet professionnel défini souhaitent rester dans le secteur après leur formation.

### Les apprentis ont une bonne image de leur entreprise formatrice

Le travail que j'effectue correspond à l'image que j'avais du métier

**88%**

Les techniques de travail sont modernes dans l'entreprise

**83%**

**89%**

des apprentis formés par les artisans du bâtiment disent que leur maître d'apprentissage les a aidés à progresser.

**8 entreprises sur 10**

organisent un temps d'accueil pour leur apprenti, un chiffre en progression de 10 points en 10 ans.

## Une expérience qui tient ses promesses

**9** artisans sur 10 ont une bonne image du CFA où est formé leur apprenti. Ils sont tout aussi nombreux à se dire satisfaits de la formation délivrée à l'apprenti. Même si 4 artisans sur 10 estiment que les situations d'apprentissage au centre sont parfois éloignées des situations réelles de chantier, ce chiffre est en baisse de 10 points sur 10 ans, notamment grâce à l'implication des professionnels dans les révisions des certifications professionnelles pour coller au plus près des besoins des entreprises artisanales.

Au final, **84%** des artisans du bâtiment sont prêts à renouveler l'expérience en formant un nouvel apprenti avec le même CFA.

Parmi ceux qui ne comptent pas reprendre d'apprenti, les principales raisons sont le manque de motivation du jeune (53%), le manque de suivi avec le CFA (24%) et le coût que représente la formation d'un apprenti (23% - en hausse de 6% par rapport à 2023/2024)

# / Un modèle qui fait ses preuves

**90,5%**

des artisans  
apprécient la  
formation proposée  
par les CFA.

Des parcours d'apprentissage  
stables avec seulement

**14%**

des apprentis qui ont changé  
d'entreprise pendant leur  
formation.

Des formation très  
appréciées par les  
apprentis avec

**90,5%**

d'entre eux qui les  
recommandent.

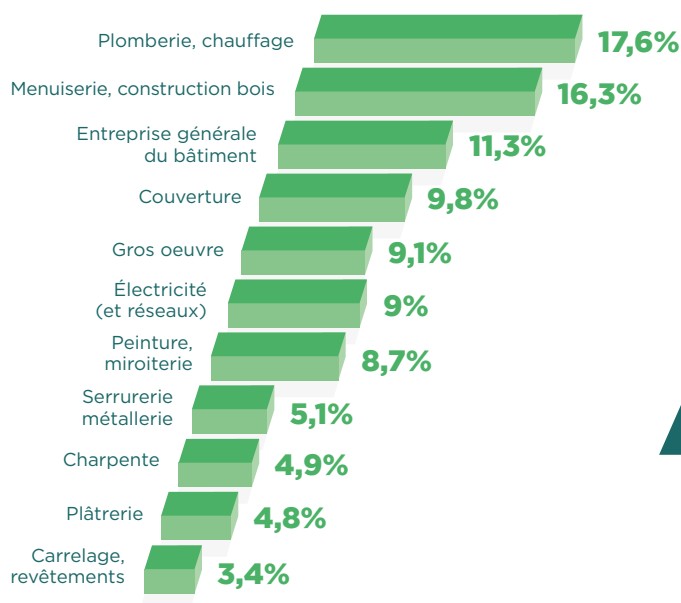
Pour

**91%**

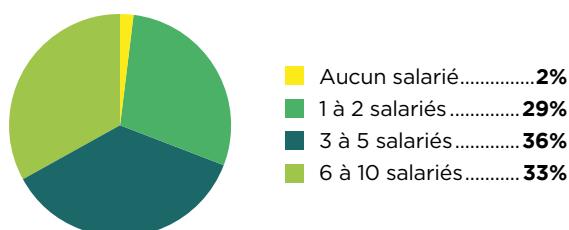
des jeunes,  
la formation en  
apprentissage tient  
ses promesses.

## Profil des apprentis et entreprises artisanales du bâtiment

### Quelle est l'activité principale de votre entreprise ?



### Effectif salarié de l'entreprise (apprentis inclus et hors intérim)

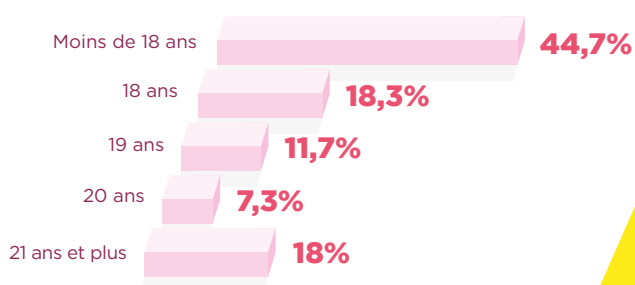


## Méthodologie de l'enquête

**20 000** apprentis formés par les entreprises  
artisanales du bâtiment sur l'année 2024/2025 ont répondu  
au Baromètre Vie Apprenti du CCCA-BTP.

**5 800** entreprises artisanales du bâtiment formant  
des apprentis sur l'année 2024/2025 ont répondu au  
Baromètre Vie Entreprise du CCCA-BTP.

### Quel âge avez-vous ?



Retrouvez toutes ces données sur

**reperes.ccca-btp.fr**

en vous connectant en tant  
que « Autre organisme »

Mot de passe : BVAEOF-ENVTER

